



Engagement mutuel pour le maintien d'un espace de discussion sûr

À la Société canadienne du sang, l'engagement fait partie de notre ADN, de notre façon de travailler. L'un des principaux piliers de notre organisation, l'engagement prend sa source dans nos valeurs et dicte la façon dont nous nous comportons et nous travaillons.

Étant donné l'importance vitale de nos activités, nous cherchons régulièrement à connaître le point de vue des différentes parties intéressées afin de les intégrer à nos processus de prise de décisions.

La nature de nos activités pouvant susciter de fortes émotions et opinions, nous demandons aux personnes participant à nos consultations de maintenir un **espace de discussion sûr** où tous peuvent s'exprimer et être entendus.

Qu'elles fassent partie de nos employés ou qu'elles soient parties prenantes, toutes les personnes participant à nos consultations ont le droit de jouir d'un **espace de discussion sûr sur le plan psychologique** et non discriminatoire où elles ne seront pas exposées à des attaques personnelles, du harcèlement ou toute autre violence émotionnelle ou physique.

Le respect et le maintien d'un espace de discussion sûr sur le plan psychologique passent par le respect des principes suivants :

- + Nous recherchons, valorisons et apprécions la diversité d'opinions; ce faisant, nous favorisons la participation de tous.
- + Nous sommes disposés à avoir d'honnêtes conversations et à explorer les sujets qui sont importants.
- + Chaque participant(e) doit se sentir libre de pouvoir s'exprimer sans craindre d'éventuelles attaques verbales ou physiques personnelles.
- + Chaque participant(e) étant amené(e) à enrichir le débat par ses connaissances et son expérience, ses opinions et points de vue doivent être écoutés et respectés, et il ou elle doit pouvoir bénéficier d'un temps de parole équitable. Les échanges doivent se faire avec courtoisie et civilité.
- + Les points de désaccord et les divergences d'opinions doivent être abordés de manière constructive et respectueuse sans insultes ni animosité.

Les personnes participant aux consultations organisées par la Société canadienne du sang doivent se comporter de façon à maintenir un espace de discussion sûr pour tous. Chacun(e) a le droit de mettre un terme à la discussion à tout moment si il ou elle ne se sent pas en sécurité.

La Société canadienne du sang veillera au maintien d'un espace de discussion exempt de tout comportement perturbateur, injurieux ou agressif. Le cas échéant, elle informera les personnes concernées que leur comportement va à l'encontre de l'engagement mutuel ici défini. Si le comportement problématique venait à persister, elles se verraient exclues de la discussion.